

CHARTRE ESTRIENNE

VOIR **GRAND** POUR NOS ENFANTS



Agir ensemble, c'est *Voir grand pour nos enfants*



CHARTRE ESTRIENNE
VOIR **GRAND**
POUR NOS
ENFANTS

Portrait des vulnérabilités en Estrie



En Estrie...



des enfants sont vulnérables
dans au moins un domaine de développement
à l'entrée à la maternelle.

Cette vulnérabilité fragilise leur plaisir d'apprendre
et leur désir de réussir.

CHARTE ESTRIENNE
VOIR **GRAND**
POUR NOS
ENFANTS

Portrait des vulnérabilités en Estrie



Facteurs de vulnérabilité



Avoir des
parents
faiblement
scolarisés



Vivre dans une
famille à faible
revenu



Être né à
l'extérieur du
Canada



Avoir l'anglais
comme langue
maternelle



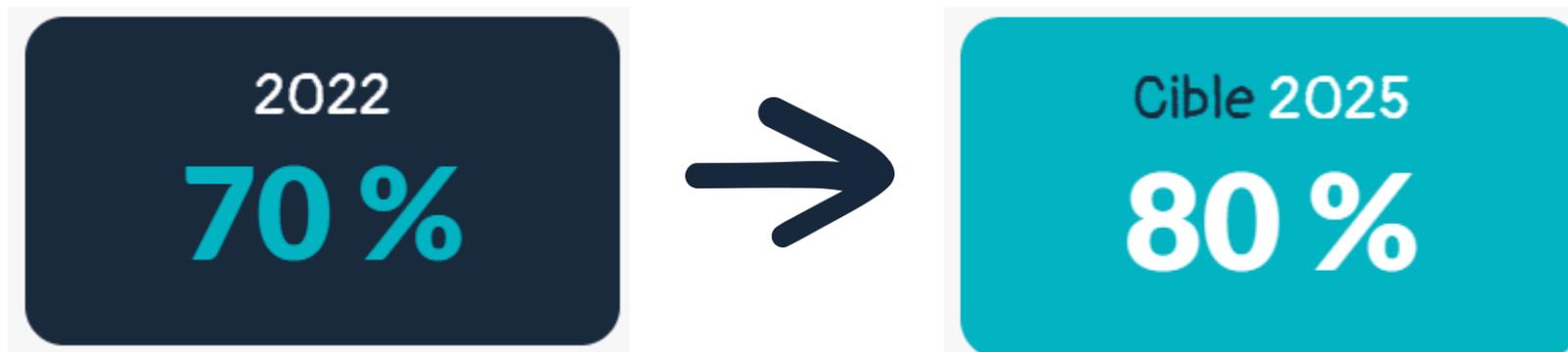
Être un
garçon

CHARTE ESTRIENNE
VOIR **GRAND**
POUR NOS
ENFANTS

Portrait des vulnérabilités en Estrie



Proportion d'enfants n'ayant aucune vulnérabilité



Pour atteindre cette cible, la Charte vise à **mobiliser tous les acteurs et sympathisants de l'enfance** de la région autour de **4 principes d'action et 4 engagements**, afin que tous les enfants de la région aient **une chance égale d'atteindre leur plein potentiel**.

CHARTE ESTRIENNE
VOIR **GRAND**
POUR NOS
ENFANTS



4 principes d'action POUR SOUTENIR NOS ENFANTS

1. Reconnaître et soutenir les parents comme premiers alliés du développement des enfants
2. Agir tôt
3. Miser sur des approches prometteuses
4. Agir avec convergence et cohérence

1.

Reconnaitre et soutenir les parents comme premiers alliés du développement des enfants

- Être à l'écoute des parents et reconnaître leur savoir d'expérience, afin qu'ils puissent influencer de bonne façon les décisions qui concernent leurs enfants.
- Soutenir les parents dans le respect de leurs valeurs, en misant sur leur potentiel et leurs forces.

2.

Agir tôt

- Agir en amont sur les facteurs de protection pour avoir un impact sur tous les enfants et toutes les familles, notamment pendant les périodes les plus délicates, comme lors des transitions.
- Intervenir précocement auprès de l'enfant, si nécessaire, pour modifier ou atténuer les difficultés qui peuvent émerger dans les différents domaines de son développement.

3.

Miser sur des approches prometteuses

- Contribuer à lever les barrières sur le parcours des familles.
- Travailler selon une approche de proximité pour rejoindre les familles.
- Miser sur des alliances entre la pratique et la recherche afin de contribuer à l'émergence de pratiques innovantes. C'est en conjuguant les savoirs de tous que l'on peut engendrer des retombées concrètes.

4.

Agir avec convergence et cohérence

- Partager une compréhension commune des besoins de l'enfant.
- Favoriser la complémentarité et la continuité des services et des actions.
- Agir en concertation avec tous les acteurs de la communauté.

À qui s'adresse la Charte?



La Charte vise à mobiliser **tous les acteurs et sympathisants** de l'enfance de la région.

Plusieurs acteurs jouent un rôle déterminant auprès d'un enfant, dès sa naissance et à tous les stades de son parcours de vie.



FAMILLE
et entourage



INTERVENANTS
de la communauté



DÉCIDEURS
des institutions et des
gouvernements locaux,
régionaux et nationaux

CHARTRE ESTRIENNE
VOIR GRAND
POUR NOS
ENFANTS

À qui s'adresse la Charte?



7 groupes cibles en Estrie :

1. Services de garde éducatifs à l'enfance
2. Centres de services scolaires et leurs écoles
3. Établissements d'enseignement supérieur
4. Services de santé et services sociaux
5. Organismes communautaires
6. Instances de concertation locale enfance et famille
7. Municipalités et MRC

Comment pouvons-nous agir, en tant que services de garde éducatifs à l'enfance?



Voici quelques exemples...

- Sensibiliser les parents à l'importance de chacune des transitions de l'enfant à travers sa petite enfance (ex. : apprendre à marcher, à devenir propre, à entrer au CPE et à l'école, etc.).
- Installer une collaboration avec les partenaires de la santé et des services sociaux, du milieu communautaire et du milieu scolaire, afin d'offrir un filet de sécurité aux familles.
- Avoir un souci constant de mettre en place des incitatifs pour diminuer les barrières à la participation, dans tous les projets mis de l'avant.
- Proposer davantage d'activités dans les milieux de garde, incluant des parents disponibles et volontaires.
- Vos idées?

Comment pouvons-nous agir, en tant que **centres de services scolaires et écoles?**



Voici quelques exemples...

- Installer une collaboration avec les partenaires des services de garde éducatifs à l'enfance, de la santé et des services sociaux et du milieu communautaire, afin d'offrir un filet de sécurité aux familles.
- Favoriser l'association entre les CPE et les écoles afin de favoriser une transition scolaire harmonieuse pour les enfants de 4 ans ou 5 ans.
- Faciliter le transfert des informations personnelles sensibles entre les différents intervenants, dans le respect de la confidentialité.
- Présenter le Programme-cycle de l'éducation préscolaire pour les maternelles 4 ans et 5 ans aux différents partenaires (philosophie, domaines de développement, mandats).
- **Vos idées?**

Comment pouvons-nous agir, en tant qu'établissements d'enseignement supérieur?



Voici quelques exemples...

- Bonifier les programmes de formation des sciences sociales, notamment en ajoutant du contenu sur le développement global des enfants.
- Effectuer des études sur le développement des tout-petits ou sur la première transition scolaire, dans le cadre de programmes de recherche en éducation.
- Faciliter la conciliation études-famille des étudiants parents de tout-petits, afin de permettre à ces derniers de poursuivre leurs études plus facilement, ce qui aura un effet bénéfique à long terme sur ces enfants.
- Vos idées?

Comment pouvons-nous agir, en tant que services de santé et services sociaux?



Voici quelques exemples...

- Inviter les différents partenaires et adultes significatifs impliqués dans la vie d'un enfant aux rencontres médicales et aux moments privilégiés, pour considérer la santé et le bien-être de l'enfant de manière globale.
- Favoriser l'ouverture et la collaboration entre les familles et le milieu de la santé et des services sociaux.
- Inclure systématiquement, lors des rendez-vous médicaux, certains éléments de guidance particulièrement probants (ex. : pratiques parentales positives, lecture avec son enfant, jeu non-structuré plutôt qu'écrans, etc.).
- Développer des corridors de services prioritaires en pédiatrie pour les enfants sans médecin de famille et dont des professionnels ont dépisté des problématiques développementales.
- Vos idées?

Comment pouvons-nous agir, en tant qu'**organismes communautaires**?



Voici quelques exemples...

- Soutenir et favoriser la participation des parents à divers lieux de concertation dans leur collectivité (enfance, famille, jeunesse, saines habitudes de vie, etc.).
- Offrir des activités d'éveil à la lecture et à l'écriture pour les familles qui peuvent prendre diverses formes et même être jumelées à d'autres activités qui touchent le développement des enfants (ex. : activité motrice, activité langagière, etc.).
- Offrir des ateliers pour rejoindre les parents d'enfants âgés entre 0 et 5 ans.
- Proposer des activités clés en main pour les familles à faire à la maison, afin de favoriser et de renforcer les liens de qualité dans les familles.
- Mettre en place diverses initiatives pour soutenir la première transition scolaire.
- **Vos idées?**

Comment pouvons-nous agir, en tant qu'instances de concertation locale enfance et famille?



Voici quelques exemples...

- Mettre sur pied un comité de partenaires afin de favoriser l'approche de proximité et de réaliser plusieurs activités de réflexions visant l'appropriation de cette approche par les organisations du milieu.
- Avoir un agent de milieu afin de se rapprocher des familles ayant de grands besoins et ainsi les soutenir dans le développement de leurs enfants.
- Mettre sur pied des communautés de pratique autour d'un sujet appuyé par des recherches et des pratiques innovantes.
- Consolider la concertation établie dans des quartiers entre plusieurs acteurs de différents milieux (communautaire, scolaire et santé et services sociaux) qui favorisent l'offre de services et d'activités diversifiées, en respectant les mandats et les rôles des organismes présents.
- Vos idées?

Comment pouvons-nous agir, en tant que **municipalités et MRC?**



Voici quelques exemples...

- Mettre en place des boîtes à idées à la mairie, dans d'autres lieux fréquentés par les enfants ou par le biais des nouvelles technologies, telles que les réseaux sociaux.
- Créer et distribuer une trousse de bienvenue destinée aux nouveaux citoyens, incluant une liste des organismes communautaires et des ressources disponibles sur le territoire.
- Adopter une politique familiale municipale.
- Soutenir et participer aux divers lieux de concertation de sa collectivité (enfance, famille, jeunesse, saines habitudes de vie, etc.).
- Collaborer avec les organismes communautaires pour faire de la sensibilisation sur divers sujets touchant les enfants dans les lieux publics municipaux.
- **Vos idées?**



Votre engagement

En adhérant à la Charte,
vous vous engagez à :



Mettre les besoins
de l'enfant
au cœur de nos
décisions



Reconnaître que
les quatre principes
d'action sont
essentiels à la
réussite
de notre agir
collectif

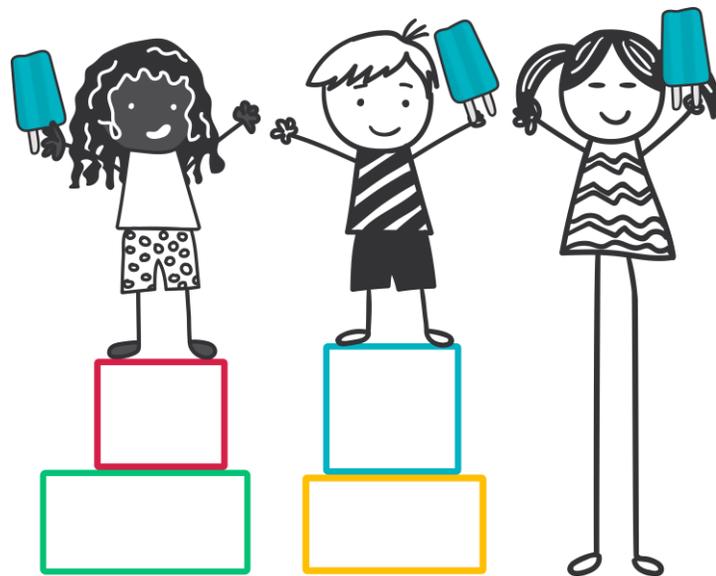


Poser des gestes
concrets et
cohérents
avec les principes
d'action



Faire connaître
la Charte et
encourager nos
collègues, notre
organisation ou
nos partenaires à y
adhérer

CHARTE ESTRIENNE
VOIR **GRAND**
POUR NOS
ENFANTS



**Ensemble, soutenons nos enfants pour
faire de l'Estrie une région où tous auront
la chance de se réaliser pleinement.**



CHARTE ESTRIENNE
VOIR **GRAND** POUR NOS ENFANTS

JE SIGNE LA CHARTE

VoiGrandPourNosEnfants.ca